

Le Temps

1. Le Temps. 1930-11-26.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

Chronique A LA TABLE DU PRINCE ÉVÉQUE

Le cadre spacieux, l'air de bonne façon, le style confortable de la salle Erard. Qua-
cis-
cains fauteuils du meilleur ton, aimaient la mu-
sique et réunis dans une société d'études, dont
d'excellents artistes ont assumé le travail. Sur
l'estraude, un petit orchestre d'une trentaine de
musiciens. Au milieu d'eux, Félix Rauel, fo-
souvent en cheveux illuminés, bon gargon et
joyeux, conduisant avec une précision ner-
veuse et un tendre ravisement, et sans même
qu'il se retourne vers eux, interdisant aux
spectateurs d'applaudir, par de petits mouve-
ments de la main, derrière les rideaux.

Était-il un concert? Je ne vous en parle-
rai pas. Une invite au rêve plutôt. Ce petit
orchestre, c'était le fin du prince ecclésias-
tiques allemands, à la fin du dix-huitième siècle.
Ces grands seigneurs vivaient en musique. Deux
d'entre eux eurent la chance d'avoir, pour com-
poser leurs sérenades, leurs divertissements et
jusqu'aux marches qui accompagnaient les
plats de leur dîner, un enfant de génie. Et c'est
pourquoi la Société des études mozartiennes,
en tirant de l'œuvre juvénile du maître quel-
ques-unes de ses œuvres légères, nous a fait
revivre la vie de cour à Salzbourg, aux envi-
rons de 1776.

C'étaient de très grands personnages que ces
archévêques. Comme ils faisaient jouer des
opéras dans leur palais et par leur chapelle,
nous avons des programmes de ces solennités.
Voici celui de la *Finta simplice*, qui fut repré-
sentée en 1780. Il est écrit en italien. « La *Finta*
simplice, drame musical gai, à représenter à
la cour par l'ordre de S. A. réverendissime
Mgr Sigismund, archevêque et prince de Salz-
bourg, prince du Saint-Empire romain, légat
de S. A. Sainteté, primat de la Germanie, de la
très antique famille des comtes de Schrat-
tenbach, etc. » Suit la liste des rôles, quatre
chanteurs et trois chanteuses, dont la signora
Maria Maddalena Haydn, — tous présentement
au service de S. A. réverendissime. Enfin, voici
la dernière ligne : « La musique est du signor
Wolfgang Mozart, âgé de douze ans. »

Deux ans plus tard, à la fin de 1776, tandis
que Mozart était en Italie, l'archevêque Sigis-
mond mourut, et il avait pour successeur, à
partir du 14 mars 1772, Hieronymus Joseph
Franz v. Paula, comte de Collerde et évêque
de Gurk. Ce choix ne laissa pas d'inquiéter les
Strasbourgais, qui avaient eu du bon temps
sous le régime précédent. Dans la vie de Mo-
zart, il allait amener la tragédie. Cependant, le
régne commença bien. Chargé de composer des
opéras pour le sacre de l'archevêque, il
joua mal, il joua, le 29 avril, le *Songe de*
Scipion, sur un livret de Métastase. Il avait
depuis 1769 le titre de « konzertmeister ». Le
9 août, un traîneau de 150 florins lui fut
attribué. Ce traitement fut porté plus tard
à 450 florins.

Les historiens sont à l'ordinaire très durs
pour l'archevêque Collerde. Ils exercent leur
indignation sur sa mémoire. Seul, le dernier
biographe de Mozart, Hermann Abert, présente
une apologie du prélat. C'était un esprit clair,
qui connaissait les hommes. Il administrait
bien. Il réforma les finances, ce qui est rare-
ment un moyen de se rendre populaire. Son
goût en musique n'était pas si mauvais; s'il
donnait dans le style italien pour le profane,
il avait, sur ce qui doit être chanté à l'église,
des œuvres qu'il est difficile de désapprouver.

C'est ainsi qu'entre l'épître et l'évangile, l'usage
s'était établi de jouer une sonate; il la sup-
prima et fit chanter le graduel. Son prédéces-
seur avait laissé Léopold Mozart promener à
travers le monde son enfant prodige. Hiero-
nymus pensait au contraire que sa chapelle
étais destinée à un déchirement. Pendant deux
heures, nous avons vécu dans la ville si prin-
cièrement épiscopale, et si ecclésialement
roccoco.

A cette époque, Salzbourg, comme Vienne,
bourdonnait de musique. Tout ce qui complait
au rang et la fortune se piquait d'avoir sa
chapelle et de faire entendre des ouvrages in-
dustriels, composés pour la circonstance. Comme
il n'y s'agissait pas seulement de fêtes de fa-
mille ou de réjouissances solennelles, mais
qu'on voulait de la musique neuve pour le
dîner ou pour la réunion du soir, il se faisait
une énorme consommation d'œuvres nou-
velles. Joseph Haydn, malgré sa prodigieuse
fécondité, se faisait tancer en 1765 et on le
pria de montrer plus de zèle. Les princes
jouaient dans leurs propres orchestres. Non
seulement Frédéric II, mais le maréchal de
Bayreuth Frédéric, le duc Charles de Cour-
lande, le prince Joseph-Frédéric de Hildburgha-
usen, jouaient de la flûte. L'électeur de Ba-
vière Maximilien III, jouait de la viole de
gambe, l'électeur Charles-Théodore du violon-
celle, le grand-duché Maximilien de l'alto. Quant
à l'archevêque Collerde, comme le tsar
Pierre III et comme de prince Ferdinand de
Brunswick, il jouait du violon. Si, après le
repas de midi, il jouait seul, il ne dégustait pas,
le soir de figurer dans son propre orches-
tre, et il surveillait de près son soliste, Brutt-
etti, qui avait l'habileté de truquer.

L'apéritif musical était robuste. Chez le comte
Firmian, le concert durait de cinq heures à
onze heures. On jouait dans une séance plus-
ieurs symphonies de J.-C. Bach et quatre
symphonies de Sammartini. On exécuta un
soir douze concertos de violon. A un
concert de l'Electeur de Bavière, le voyageur
Burney entendit deux symphonies de
Schwind, un air de Panzaccini, une scène de
l'Électricité de Saxe, un trio composé par
l'Electeur, un air de Rauzzini, un autre de Guad-
agni, et enfin un solo de viole de gambe, exé-
cuté par l'Electeur. Un fleuve inépuisable de
musique suisse fut l'Allemagne.

Collerde avait, durant à lui, limité le temps
des concerts. Il jouait de 8 à 11 heures, à la
grande chancellerie, dans le salon de l'ordre. L'an-
tilor Le Bris, ancien chef d'état-major général de
la marine, président de la Société de la Légion d'honneur,
qui fut fondé, on le sait, par le général Dubail,
établit entouré du conseil d'administration de
la société, du colonel Petit, secrétaire général de la
grande chancellerie, et de nombreux person-
nalités.

La Société de la Légion d'honneur
La société d'aide de la Légion d'honneur a
reuni hier au général Dubail, grand-chancelier,
et à M. William-Nelson Cromwell, président de l'As-
sociation des émigrants de New-York, les deux pré-
sidents exemplaires de l'association. Le délégué
du conseil d'administration, M. André Tardieu, a dé-
claré à eux de ses bénéficiaires qui lui
auront rendu les plus éminents services. Celle distinc-
tion a été attribuée aussi à M. Georges Blumenthal,
qui, retnu en Amérique, n'a pas pu assister
à la cérémonie à laquelle a donné lieu, hier, la
réunion des premières médailles.

Cette manifestation a eu lieu à 16 heures, à la
grande chancellerie, dans le salon de l'ordre. L'an-
tilor Le Bris, ancien chef d'état-major général de
la marine, président de la Société de la Légion d'honneur,
qui fut fondé, on le sait, par le général Dubail,
établit entouré du conseil d'administration de
la société, du colonel Petit, secrétaire général de la
grande chancellerie, et de nombreux person-
nalités.

La création de l'Institut dentaire, — M. East-
man, citoyen américain, ayant proposé à la ville de
Paris de donner 25 millions pour la création d'un
institut dentaire pour les soins de la bouche aux
étrangers, la municipalité a accepté. Le conseil
municipal a voté une somme de 100 millions
pour l'attirer, marine, 420 millions, air, 250
millions, dont 229 pour le matériel (cellules 96,
moteurs 70, rechanges 59, etc.).

D'autre part, le projet autorisé, dans les trois
départements de la défense nationale, des engage-
ments de dépenses pour une somme totale de
476 millions ainsi répartis : guerre, 320 millions
(artillerie 230, gendarmerie 75, poudres 10, etc.); marine,
56 millions; air, 100 millions (cellules et moteurs).

Les orateurs mandatés qui sont encore inscrits
à la discussion sont : M. Renaud, socialiste;
M. Mandel, indépendant; Cachin, communiste;
M. Lafayette, radical-socialiste. Le colonel Fabre, pré-
sident de la commission de l'armée, répondra aux
orateurs ainsi que les ministres intéressés, si
c'est besoin. M. Dalesse est également inscrit.

Le débat occupera au moins deux séances.

La réforme de la comptabilité publique
On nous communique la note suivante :

La commission de réforme de la comptabilité
publique a tenu sa troisième réunion plénière, sous
la présidence de M. Maurice Peltre, sous-secrétaire
d'Etat aux finances.

Sur la proposition de sa sous-commission, elle
a adopté un projet tendant à coordonner et à ren-
forcer le contrôle des finances publiques ainsi qu'à
modérer les règles d'épurement de certaines comp-
tabilités.

La reine d'Espagne à Paris
La reine d'Espagne, accompagnée des infantes
Béatrice et Marie-Christine, est arrivée hier à Pa-
ris, à 17 h. 35, venant d'Angleterre.

Elle a été saluée à sa descente de wagon par le
général Lasson, au nom du président de la Répu-
blique, par le haut personnel de l'ambassade et
toute la colonie espagnole.

La réforme de la comptabilité publique
On nous communique la note suivante :

La commission de réforme de la comptabilité
publique a tenu sa troisième réunion plénière, sous
la présidence de M. Maurice Peltre, sous-secrétaire
d'Etat aux finances.

Sur la proposition de sa sous-commission, elle
a adopté un projet tendant à coordonner et à ren-
forcer le contrôle des finances publiques ainsi qu'à
modérer les règles d'épurement de certaines comp-
tabilités.

A la Société de la Légion d'honneur
La Société d'aide de la Légion d'honneur a
reuni hier au général Dubail, grand-chancelier,
et à M. William-Nelson Cromwell, président de l'As-
sociation des émigrants de New-York, les deux pré-
sidents exemplaires de l'association. Le délégué
du conseil d'administration, M. André Tardieu, a dé-
claré à eux de ses bénéficiaires qui lui
auront rendu les plus éminents services. Celle distinc-
tion a été attribuée aussi à M. Georges Blumenthal,
qui, retnu en Amérique, n'a pas pu assister
à la cérémonie à laquelle a donné lieu, hier, la
réunion des premières médailles.

Cette manifestation a eu lieu à 16 heures, à la
grande chancellerie, dans le salon de l'ordre. L'an-
tilor Le Bris, ancien chef d'état-major général de
la marine, président de la Société de la Légion d'honneur,
qui fut fondé, on le sait, par le général Dubail,
établit entouré du conseil d'administration de
la société, du colonel Petit, secrétaire général de la
grande chancellerie, et de nombreux person-
nalités.

La création de l'Institut dentaire, — M. East-
man, citoyen américain, ayant proposé à la ville de
Paris de donner 25 millions pour la création d'un
institut dentaire pour les soins de la bouche aux
étrangers, la municipalité a accepté. Le conseil
municipal a voté une somme de 100 millions
pour l'attirer, marine, 420 millions, air, 250
millions, dont 229 pour le matériel (cellules 96,
moteurs 70, rechanges 59, etc.).

D'autre part, le projet autorisé, dans les trois
départements de la défense nationale, des engage-
ments de dépenses pour une somme totale de
476 millions ainsi répartis : guerre, 320 millions
(artillerie 230, gendarmerie 75, poudres 10, etc.); marine,
56 millions; air, 100 millions (cellules et moteurs).

Les orateurs mandatés qui sont encore inscrits
à la discussion sont : M. Renaud, socialiste;
M. Mandel, indépendant; Cachin, communiste;
M. Lafayette, radical-socialiste. Le colonel Fabre, pré-
sident de la commission de l'armée, répondra aux
orateurs ainsi que les ministres intéressés, si
c'est besoin. M. Dalesse est également inscrit.

Le débat occupera au moins deux séances.

La réforme de la comptabilité publique
On nous communique la note suivante :

La commission de réforme de la comptabilité
publique a tenu sa troisième réunion plénière, sous
la présidence de M. Maurice Peltre, sous-secrétaire
d'Etat aux finances.

Sur la proposition de sa sous-commission, elle
a adopté un projet tendant à coordonner et à ren-
forcer le contrôle des finances publiques ainsi qu'à
modérer les règles d'épurement de certaines comp-
tabilités.

La reine d'Espagne à Paris
La reine d'Espagne, accompagnée des infantes
Béatrice et Marie-Christine, est arrivée hier à Pa-
ris, à 17 h. 35, venant d'Angleterre.

Elle a été saluée à sa descente de wagon par le
général Lasson, au nom du président de la Répu-
blique, par le haut personnel de l'ambassade et
toute la colonie espagnole.

La réforme de la comptabilité publique
On nous communique la note suivante :

La commission de réforme de la comptabilité
publique a tenu sa troisième réunion plénière, sous
la présidence de M. Maurice Peltre, sous-secrétaire
d'Etat aux finances.

Sur la proposition de sa sous-commission, elle
a adopté un projet tendant à coordonner et à ren-
forcer le contrôle des finances publiques ainsi qu'à
modérer les règles d'épurement de certaines comp-
tabilités.

La reine d'Espagne à Paris
La reine d'Espagne, accompagnée des infantes
Béatrice et Marie-Christine, est arrivée hier à Pa-
ris, à 17 h. 35, venant d'Angleterre.

Elle a été saluée à sa descente de wagon par le
général Lasson, au nom du président de la Répu-
blique, par le haut personnel de l'ambassade et
toute la colonie espagnole.

La réforme de la comptabilité publique
On nous communique la note suivante :

La commission de réforme de la comptabilité
publique a tenu sa troisième réunion plénière, sous
la présidence de M. Maurice Peltre, sous-secrétaire
d'Etat aux finances.

Sur la proposition de sa sous-commission, elle
a adopté un projet tendant à coordonner et à ren-
forcer le contrôle des finances publiques ainsi qu'à
modérer les règles d'épurement de certaines comp-
tabilités.

La reine d'Espagne à Paris
La reine d'Espagne, accompagnée des infantes
Béatrice et Marie-Christine, est arrivée hier à Pa-
ris, à 17 h. 35, venant d'Angleterre.

Elle a été saluée à sa descente de wagon par le
général Lasson, au nom du président de la Répu-
blique, par le haut personnel de l'ambassade et
toute la colonie espagnole.

La réforme de la comptabilité publique
On nous communique la note suivante :

La commission de réforme de la comptabilité
publique a tenu sa troisième réunion plénière, sous
la présidence de M. Maurice Peltre, sous-secrétaire
d'Etat aux finances.

Sur la proposition de sa sous-commission, elle
a adopté un projet tendant à coordonner et à ren-
forcer le contrôle des finances publiques ainsi qu'à
modérer les règles d'épurement de certaines comp-
tabilités.

La reine d'Espagne à Paris
La reine d'Espagne, accompagnée des infantes
Béatrice et Marie-Christine, est arrivée hier à Pa-
ris, à 17 h. 35, venant d'Angleterre.

Elle a été saluée à sa descente de wagon par le
général Lasson, au nom du président de la Répu-
blique, par le haut personnel de l'ambassade et
toute la colonie espagnole.

La réforme de la comptabilité publique
On nous communique la note suivante :

La commission de réforme de la comptabilité
publique a tenu sa troisième réunion plénière, sous
la présidence de M. Maurice Peltre, sous-secrétaire
d'Etat aux finances.

Sur la proposition de sa sous-commission, elle
a adopté un projet tendant à coordonner et à ren-
forcer le contrôle des finances publiques ainsi qu'à
modérer les règles d'épurement de certaines comp-
tabilités.

La reine d'Espagne à Paris
La reine d'Espagne, accompagnée des infantes
Béatrice et Marie-Christine, est arrivée hier à Pa-
ris, à 17 h. 35, venant d'Angleterre.

Elle a été saluée à sa descente de wagon par le
général Lasson, au nom du président de la Répu-
blique, par le haut personnel de l'ambassade et
toute la colonie espagnole.

La réforme de la comptabilité publique
On nous communique la note suivante :

La commission de réforme de la comptabilité
publique a tenu sa troisième réunion plénière, sous
la présidence de M. Maurice Peltre, sous-secrétaire
d'Etat aux finances.

Sur la proposition de sa sous-commission, elle
a adopté un projet tendant à coordonner et à ren-
forcer le contrôle des finances publiques ainsi qu'à
modérer les règles d'épurement de certaines comp-
tabilités.

La reine d'Espagne à Paris
La reine d'Espagne, accompagnée des infantes
Béatrice et Marie-Christine, est arrivée hier à Pa-
ris, à 17 h. 35, venant d'Angleterre.

Elle a été saluée à sa descente de wagon par le
général Lasson, au nom du président de la Répu-
blique, par le haut personnel de l'ambassade et
toute la colonie espagnole.

La réforme de la comptabilité publique
On nous communique la note suivante :